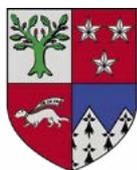


# Bourseul

Bulletin municipal

Juillet 2025 • N° 127



COMMUNE DE  
**BOURSEUL**

[bourseul.fr](http://bourseul.fr)



CITYALL



## Philippe DAULY, Maire

Le début d'année a été marqué par un changement important en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères. Si la mise en place a été quelque peu compliquée, et il faut l'avouer, il y a eu quelques ratés, il semble que désormais cela fonctionne plutôt bien. Nous déplorons toutefois, le manque de respect de certaines personnes et les dépôts que nous retrouvons au pied des containers. Si nous arrivons à identifier les déposants, les poubelles seront reconduites chez les personnes concernées.

De façon plus générale, vous avez tous entendu la phrase : la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres, j'aimerais rappeler à certains que personne n'est le nombril du monde et que vivre en société, ça veut dire respecter les autres et leur cadre de vie !

En ce moment nous travaillons sur les projets de modifications du PLUIH, ne rêvez pas, il n'y aura pas de terrains construc-

tibles supplémentaires. Les surfaces constructibles continuent de diminuer et les règlements se durcissent, je me répète et je vous rappelle qu'il est important de se renseigner en mairie afin de respecter le cadre réglementaire pour tous travaux de rénovation, de construction, ou de clôture. Pour info, les 18 lots du lotissement du clos Grasset sont réservés, et sauf désistement, nous n'avons plus de terrain disponible.

Nous avons voté un budget avec des projets, cependant des opportunités peuvent se présenter et nous conduire à modifier nos plans, la vie des communes est faite comme nos vies privées, nous listons des projets mais ne pouvons pas tous les réaliser, nous sommes là pour faire des arbitrages et des choix. Parfois ces choix plaisent à la collectivité, parfois pas, ainsi va la vie...

**Je vous souhaite de bonnes vacances à tous  
et un bel été ensoleillé, mais pas trop!**

## Sommaire

Édito .....	2	Vie de la commune .....	14-16
Informations municipales .....	3-7	État-civil - Urbanisme .....	17
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux .....	8-11	Vie associative .....	18-19
Chemins de randonnées bourselais .....	12-13	Vie quotidienne .....	20-22
		Infos utiles Coordonnées des services .....	23

### MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN

Anne-Claude MORIN  
Lydie RAMEZ  
Sabrina VOISIN  
Yves BRUNET  
Philippe DAULY

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe DAULY, Maire

### RÉALISATION ET IMPRESSION

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

### DISTRIBUTION

620 exemplaires  
Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17  
mairie@bourseul.fr

# Informations municipales



## Du nouveau à l'accueil de la mairie

Après le décès d'Isabelle en juin 2024, nous avons dans un premier temps fait appel au centre de gestion pour avoir une remplaçante en mission intérimaire.

En début 2024, nous avons lancé la procédure de recrutement et c'est madame Maria PASCOAL qui a été retenue. Après une carrière de plus de 20 ans comme commerçante, Maria a fait une reconversion professionnelle et suivi la formation MAT (Métier de l'Administration Territoriale), elle a ensuite effectué plusieurs missions de remplacement dans différentes mairies du secteur dont Trélivan et Quévert. Elle a débuté à Bourseul le 1<sup>er</sup> avril, nous lui souhaitons d'être à l'aise dans son poste, comme un poisson dans l'eau.



## Attention changement d'horaires à la mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, la mairie ouvre  
à 8h30 au lieu de 8h00  
(voir les horaires en page 23 du bulletin).

## Communiqué Mairie

### La Poste ouvre un point de services additionnels à Bourseul :

La Poste renforce l'accessibilité aux services postaux à Bourseul, grâce à l'ouverture d'un point de service, en partenariat avec le Café des Sports, 13 rue Châteaubriand. Depuis le 2 juillet, ce point de service offre aux clients de la poste des solutions adaptées à leur quotidien.

L'équipe du Café des Sports, formée par la poste, prend en charge l'essentiel des services postaux :

- L'envoi et l'affranchissement de courriers, colis et lettres recommandées.
- La vente de timbres, enveloppes « Prêt-à-poster », et emballages « Prêt-à-envoyer ».
- Retrait des courriers et colis qui n'auraient pas pu être délivrés lors du passage du facteur.
- Dépannage financier pour les clients disposant d'un compte bancaire La Banque Postale.

# Informations municipales

## Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars, une cérémonie nationale du souvenir et de recueillement est organisée en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Le 23 mars 2025 une délégation de 20 personnes environ a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Merci aux personnes présentes qui ont permis de perpétuer la mémoire de cet événement.



## Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945 est une date symbolisant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, célébrant ainsi la victoire des Alliés. L'Allemagne nazie avait en effet capitulé le 7 mai. La fin de la guerre est déclarée officiellement, le 8 mai 1945 à 23h01.

### Souvenons-nous

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

La paix et l'Histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures. La citoyenneté fait partie de ce devoir de mémoire. Chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des anciens combattants.



Le 8 mai 2025, 25 personnes environ ont perpétré la mémoire de l'armistice du 8 mai 1945.

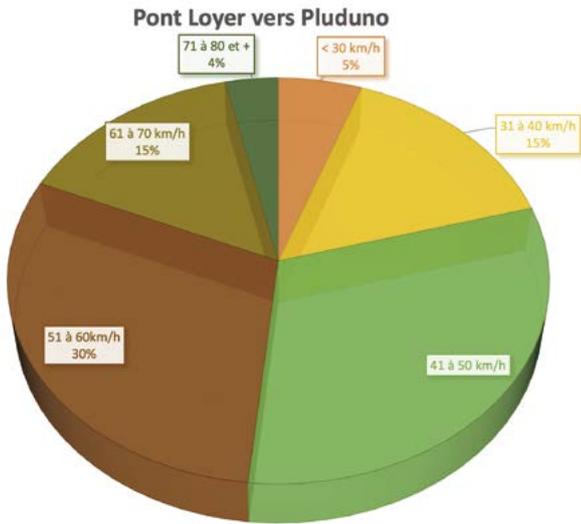


# Radars pédagogiques

Dans la période d'octobre à décembre 2024, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau du Pont Loyer. Voici les résultats de nos mesures :

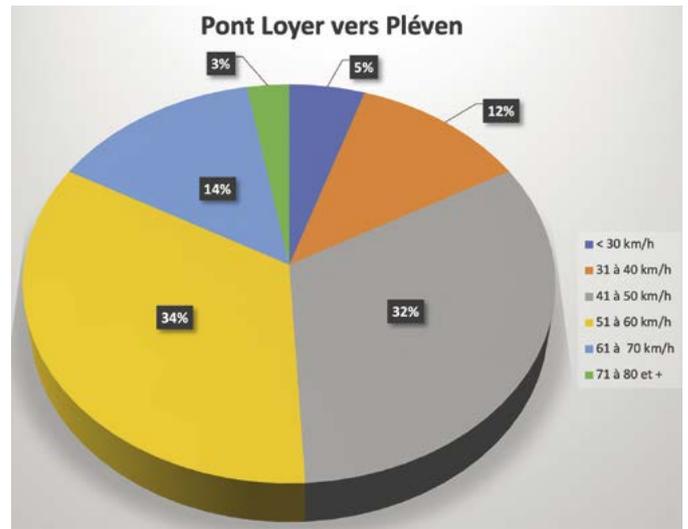
Mesures effectuées sur la période de 3 mois, voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant et sortant du Pont Loyer.

## SENS ENTRANT PONT LOYER



Le nombre de véhicules concernés est **28 203**.  
 La vitesse moyenne est de **50 km/h**.  
 85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 61 km/h.  
 La vitesse maximum relevée est de **107 km/h**.  
 985 véhicules ont atteint une vitesse comprise supérieure à 70 km/h.  
 14 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 90 km/h.  
 7 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

## SENS PONT LOYER VERS PLÉVEN



Le nombre de véhicules concerné est de **29 609**.  
 La vitesse moyenne est de **50 km/h**.  
 85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 61 km/h.  
 La vitesse maximum relevée est de **127 km/h**.  
 829 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h.  
 17 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 90 km/h.  
 9 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

**Globalement, les vitesses sont respectées, en moyenne, au niveau du Pont Loyer. Et 85% des véhicules roulent à une vitesse inférieure à 61 km/h. Cependant, nous constatons encore beaucoup de dépassements de la vitesse limite avec des vitesses supérieures ou égales à 100km/h.**

**POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS, MERCI DE BIEN VOULOIR RALENTIR.**

Petit rappel de prévention routière :



Source : Prévention Routière

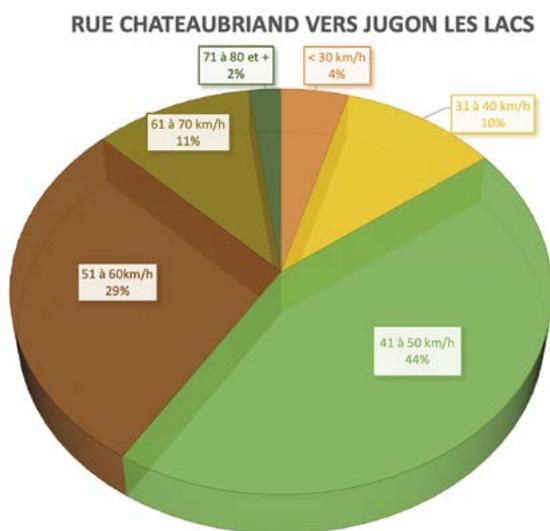
# Informations municipales



**Dans la période février à mai 2025, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau de l'entrée du bourg rue Chateaubriand. Voici les résultats de nos mesures :**

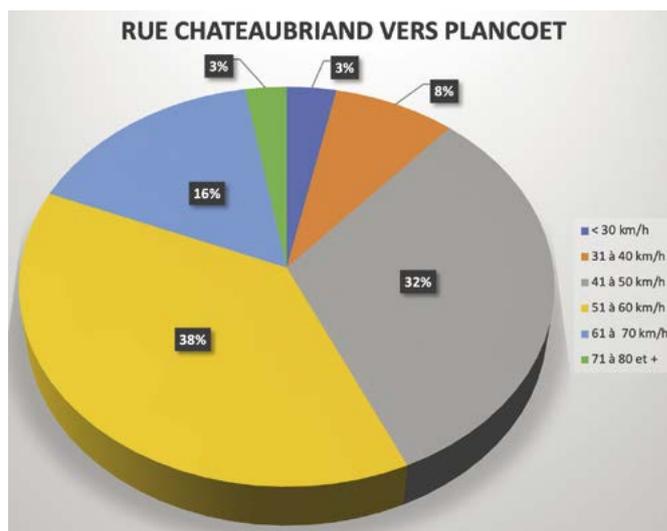
Mesures effectuées sur la période de 4 mois, voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant et sortant du bourg rue Chateaubriand.

## ■ SENS ENTRANT RUE CHATEAUBRIAND VERS JUGON LES LACS



Le nombre de véhicules concernés est **93 209**.  
 La vitesse moyenne est de **49 km/h**.  
 85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 59 km/h.  
 La vitesse maximum relevée est de **124 km/h**.  
 1961 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h  
 50 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 80 km/h.  
 38 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 90 km/h.  
 10 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

## ■ SENS SORTIE BOURG RUE CHATEAUBRIAND VERS PLANCOËT



Le nombre de véhicules concerné est de **95 807**.  
 La vitesse moyenne est de **52 km/h**.  
 85% des véhicules roulent à une vitesse maximum de 61 km/h.  
 La vitesse maximum relevée est de **136 km/h**.  
 2616 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 70 km/h dont  
 72 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 80 km/h.  
 26 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 90 km/h.  
 4 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à 100 km/h.

**Globalement, les vitesses sont respectées, en moyenne, au niveau du bourg rue Chateaubriand. Cependant, il est à noter que les véhicules roulent vite, en effet, 85 % des véhicules roulent à une vitesse inférieure à 60 km/h et 2,7% roulent à une vitesse supérieure à 70 km/h. Enfin, nous constatons beaucoup de dépassements de la vitesse limite avec des vitesses supérieures ou égales à 100km/h.**

**POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS, MERCI DE BIEN VOULOIR RALENTIR.**

Petit rappel de prévention routière :



Source: Prévention Routière

## Station de traitement des eaux usées

Vous avez peut-être remarqué qu'il y avait des travaux à la station, même si cette compétence n'est plus à la commune mais à Dinan Agglomération.

Il m'est paru important de vous informer de ce qui s'y passait : les trois bassins contenant les roseaux ont été vidés, un plan d'épandage a été fait et les boues épandues dans des parcelles agricoles.

Les bassins ont été entièrement refaits et redimensionnés avec une extension d'environ 50%. Les bâches géotextiles ont été renouvelées ainsi que les granulats et le poste de relevage.

En principe, les nouveaux roseaux seront plantés dès l'achèvement des travaux prévu pour la mi-juillet.



## SCOT

**Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat (SCOT AEC) de Dinan Agglomération a été arrêté par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération le 3 mars 2025.**

Le Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat est un document de planification pour les 20 prochaines années. Il porte la stratégie de développement du territoire au regard des fonctionnalités écologiques à préserver.

Il énonce des prescriptions qui devront se traduire par la suite dans le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUiH) autour de plusieurs thématiques : l'eau, l'armature verte la préservation de la biodiversité, l'organisation territoriale autour des centralités, du commerce avec l'arrêt de création de nouvelles surfaces de vente en périphérie, des objectifs de production de logements, de l'avenir des friches agricoles et des logements des agriculteurs, entre autres.

Ce document stratégique affiche également la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). La réduction de la consommation foncière portée par la loi Climat Résilience doit être déclinée dans ce document de planification.

Le document est composé :

- d'un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), porteur du projet politique
- d'un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), énonçant l'ensemble des prescriptions avec lesquelles le PLUiH devra être en compatibilité
- d'annexes, dans lesquelles sont présents les diagnostics, l'évaluation environnementale et le Programme d'Actions Air Énergie Climat (prenant la suite du Plan Climat Air Énergie Territorial)

À la suite de cet arrêt, le projet est soumis à l'avis de la population lors d'une enquête publique organisée du 20 août 2025 au 19 septembre 2025 inclus. L'ensemble des documents est accessible sur la période d'enquête sur le site internet de Dinan Agglomération, sur un registre dématérialisé et en version papier dans les lieux d'enquête.

Les lieux de l'enquête publique désignés sont : le siège de Dinan Agglomération, les maisons intercommunales de Plancoët et Matignon et les mairies de Caulnes et Pleslin-Trigavou.

Ainsi, chaque habitant, s'il le souhaite, peut s'exprimer sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale Air Énergie Climat et rencontrer les Commissaires enquêteurs présents lors de permanences programmées les :

1. Mercredi 20 août 2025 – Siège de Dinan Agglomération – de 8h30 à 12h00.
2. Vendredi 22 août 2025 – Maison Intercommunale de Matignon – de 9h à 12h.
3. Vendredi 22 août 2025 – Maison Intercommunale de Plancoët – de 14h à 17h.
4. Lundi 25 août 2025 – Mairie de Caulnes – de 9h à 12h30.
5. Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 – Mairie de Pleslin-Trigavou – de 9h00 à 12h00.
6. Jeudi 4 septembre 2025 – Siège de Dinan Agglomération – de 8h30 à 12h00.
7. Lundi 8 septembre 2025 – Maison Intercommunale de Plancoët – de 9h à 12h.
8. Vendredi 12 septembre 2025 – Mairie de Caulnes – de 14h00 à 17h00.
9. Vendredi 19 septembre 2025 – Siège de Dinan Agglomération – de 13h30 à 17h00.

Les remarques sur le document peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante :

Scot.climat@dinan-agglomeration.fr ou par voie postale à Dinan Agglomération - 8 Boulevard Simone Veil - CS 56357 - 22106 DINAN Cédex.

# Conseils municipaux

## Compte rendu des conseils municipaux de décembre 2024 à avril 2025

### Organisation du conseil municipal

À la suite du décès de M. Hervé JOSSELIN, premier adjoint, M. le maire a contacté les services de la préfecture pour connaître la procédure à mettre en place pour assurer le fonctionnement du conseil. Il convient de définir le nombre d'adjoints et de procéder à leur élection.

M. le maire propose de finir le mandat à trois adjoints, Mme ABBE Madeleine est élue première adjointe, M. BRUNET Yves est élu deuxième adjoint et Mme MORIN Anne-Claude est élue troisième adjointe.

Il convient également de prendre une délibération sur les indemnités d'élus : pour monsieur le maire, l'indemnité est reconduite à 42,5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique soit pour une commune dont la population est comprise entre 1000 et 3499 habitants un montant de 1710,84€ brut mensuel. Pour les adjoints, le taux est de 17,5% du même indice soit une indemnité mensuelle de 680,84€ brut.

### Finances

#### Mise en non-valeur

La perception a fait part à la commune du non recouvrement de certaines sommes car les montants sont trop faibles pour engager des poursuites. Les sommes se montent à 19,25€ et 227,90€, le conseil municipal valide cette proposition.

#### GRDF Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) :

Comme tous les ans, il convient de prendre une délibération pour accepter de percevoir la RODP de la part de GRDF. Pour l'année 2024, cette redevance se monte à 211€, le conseil donne son accord.

#### Remboursement prélèvement taxe d'Habitation :

Dinan-Agglomération a demandé aux 16 communes concernées de choisir entre deux solutions pour se faire rembourser le prélèvement effectué par les services de l'état en 2023. Pour rappel ce montant est de 11502€ pour la commune de Bourseul.

La première solution consiste à engager un recours contre l'état, celui-ci serait fait par les communes et financé par Dinan-Agglomération;

la deuxième solution consiste à demander le remboursement aux communes par Dinan-Agglomération.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander le remboursement des 11502€ par Dinan-Agglomération à la commune de Bourseul.

### Subventions

#### Communales

Le conseil municipal attribue une subvention de 305€ au titre de l'année 2024 aux associations la Boule Bourseulaise, Mathilda et au

Football Club Bourseulais qui n'ont pas bénéficié d'une gratuité de la salle des fêtes.

#### Extérieures

Après avoir étudié les demandes de subvention reçues, Mme Anne-Claude MORIN propose les attributions suivantes :

300€ aux associations les Restos du cœur, Le Secours populaire et le Secours catholique, 180€ à la Banque alimentaire, 150€ à la Protection civile, à Rêve de clown et 150€ également au CIDF (Centre d'Information des droits des Femmes et des Familles). Le conseil municipal valide ces propositions.

#### Aide au sport

La commune a mis en place depuis quelques années une aide de 45€ par enfants pour la pratique d'un sport dans une association. Cette aide est versée à l'association qui accueille les enfants sur présentation de la licence délivrée, elle concerne les jeunes à partir de l'année de leurs 6 ans jusque l'année de leurs 18 ans. Le conseil municipal reconduit cette aide pour l'année 2024/2025.

### Création d'une SPL dans le domaine du tourisme

La compétence tourisme qui appartient à Dinan Agglomération, est aujourd'hui confiée à l'office du tourisme qui fonctionne sous forme d'une association loi 1901. Un diagnostic réalisé fait apparaître que ce statut n'est plus adapté aux besoins et M. le maire porte à connaissance des élus le projet de création d'une SPL (Société Publique Locale).

La proposition de capital est proposée comme suit Dinan -Agglo 307500€ soit 615 actions, les 4 communes classées touristiques (Dinan, Saint-Cast-Le-Guildo, Fréhel et Plévenon) 28000€ chacune soit 56 actions, il est proposé aux 61 autres communes de prendre part à la SPL en adhérant par l'achat d'une action à 500€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un avis favorable à la création d'une SPL, approuve les propositions transmises par Dinan-Agglomération, adhère à la SPL en acceptant de verser une cotisation unique de 500€ et désigne Mme Anne-Claude MORIN comme représentante de la commune à la SPL, et l'autorise, si elle le souhaite, à accepter les fonctions qui pourraient lui être confiées au sein de la SPL.

### Extension de la garderie

#### Avenant société MIRIEL

Suite aux réunions de chantier, il est proposé de changer le sol de la kitchenette pour avoir une uniformité, ce qui n'avait pas été prévu au marché. Le devis proposé se monte à 324€ HT. Lors du choix des couleurs de sols, le catalogue montrait une pose avec des touches de couleurs intégrées, un devis a été demandé pour l'intégration de 3 découpes carrées de 4m<sup>2</sup> et d'une de 9m<sup>2</sup>, la plus-value est de 756€ HT. Le conseil municipal valide les deux propositions, le marché initial était de 9377,20€ HT, il est désormais de 10457,20€ HT.

### ■ Avenant société JPF industrie

Des modifications ont été demandées sur le lot électricité, l'ensemble de ces travaux se monte à 886,84€ HT, le conseil municipal valide ce montant et le nouveau marché qui passe de 25 764,17€ HT à 26 651,01€ HT.

### ■ Avenant société BIDAULT

Un local sanitaire étant mis à disposition par la commune, il convient de retirer du marché le coût du sanitaire de chantier, la moins-value est de 900€ HT le marché passe de 49 916,42€ à 49 016,42€ HT.

### ■ Avenant société MARJOT peinture

Comme cela a été le cas pour le sol, il est proposé de repeindre la kitchenette, cela représente une plus-value de 1014,51€ HT, le conseil donne son accord et valide le nouveau marché qui passe de 8 316,85€ à 9 331,36€ HT.

### ■ Avenant société VILLALON Couverture

Une prestation prévue au marché initial a été abandonnée, cela représente une moins-value de 120€. Le marché initial était de 17 890,85€ HT, il passe à 17 770,85€ HT avec l'accord du conseil municipal.

### ■ Avenant société BIDAULT lot menuiseries extérieures

Le réemploi d'une menuiserie extérieure avait été envisagé, cela a pu se réaliser. Il y a une moins-value de 2 378,83€ HT pour l'achat d'une menuiserie neuve et une plus-value de 544,70€ HT pour la prestation de travaux supplémentaires. Le marché initial était de 25 000€ HT, il passe à 23 165,87€ HT.

### ■ Devis pour la clôture

À la suite des travaux, il va être nécessaire de refaire la clôture et de déplacer le portail d'accès à la garderie. Pour cela, des devis ont été demandés pour la fourniture du matériel, le conseil municipal retient la proposition la moins chère de l'entreprise POINT P pour un prix de 636,81€ HT. Les travaux seront réalisés en régie.

### ■ Panneau d'information

M. le maire propose au conseil municipal la mise en place d'un panneau sur lequel figurera le nom des entreprises travaillant sur le chantier ainsi que les logos de tous les co-financiers que sont : l'état, le département, Dinan-Agglomération et la CAF. Un devis a été demandé à l'entreprise FANIK, il s'élève à 384,50€ HT, le conseil municipal donne son aval pour cette mise en place.

## Aménagement des abords de la garderie

Maintenant que les travaux sont bien avancés, il convient de préparer l'aménagement des abords de la garderie et de l'accès aux livraisons du restaurant scolaire.

La société INFRACONCEPT propose une prestation comprenant les études, le dossier de consultation et le suivi de chantier pour un montant de 2 050,00€ HT. M. le maire précise que l'entreprise qui sera retenue devra s'engager à réaliser la majorité des travaux pendant les vacances d'avril.

Le conseil municipal autorise M. le maire à retenir la société INFRACONCEPT et à lancer la consultation.

Suite à la consultation, 2 des 4 entreprises sollicitées ont répondu, les deux autres ne pouvant pas respecter les délais demandés. Le conseil choisi la proposition la moins onéreuse présentée par la société BIDAULT-SPTP au prix de 39 969,50€ HT pour la tranche ferme, le conseil municipal décide également de retenir la tranche optionnelle pour le prix de 4 525,25€ HT.

### ■ Demande de subvention

La commune ayant reçu l'estimatif pour les travaux d'aménagement des abords de la garderie, M. le maire propose de solliciter une subvention au titre des amendes de police. Le conseil municipal donne son accord à cette demande.

### ■ Retrait du local en location pour la garderie

Les travaux s'achevant, il a été notifié à la société PORTAKABIN, la fin du contrat de location du local. M. Yves BRUNET porte à connaissance des conseillers le coût du retrait de ce local qui comprend le transport retour pour 4 134€, le grutage pour 10 478,80€ et le démontage pour 1 396,87€ soit un total de 6 578,67€ HT. Le conseil donne son accord à ce devis.

## Travaux

### ■ Salle des Aulnays

Suite aux premières utilisations de la salle, il est constaté un important problème acoustique. Pour y remédier, nous avons demandé des devis à la société MANIVEL de St Samson sur Rance, spécialisée dans ce domaine. Cette dernière propose deux solutions, une au prix de 4 735€ et la seconde pour 6 665€ HT. Le conseil municipal opte pour la deuxième option, certes plus onéreuse, mais qui garantit un meilleur résultat.

### ■ Salle des Aulnays

La commune a validé un devis de la société SPMD de Pleurtuit pour clore l'auvent de la salle des Aulnays à ses deux extrémités, ce qui en fera une véranda. Pour des raisons de sécurité, nous avons demandé à l'entreprise de prévoir des barres anti-paniques sur chaque porte. Le coût supplémentaire est de 722,30€ H.T, le conseil donne son accord.

### ■ Sécurité

M. Yves BRUNET explique que suite aux travaux réalisés, il est nécessaire de mettre un nouveau plan d'évacuation des locaux du groupe restaurant scolaire-garderie, il faut aussi en prévoir un pour le site des Aulnays. Ces plans ont été demandés à notre prestataire de sécurité incendie, le devis proposé se monte à 754,81€ HT. Le devis est validé par le conseil.

### ■ Restaurant scolaire

Depuis de nombreuses années, il est constaté un bruit important pendant la période des repas au restaurant scolaire. La commune profite de travailler actuellement avec la société MANIVEL pour demander à cette dernière de proposer une solution technique et un devis pour améliorer l'acoustique dans la salle de restauration. Le devis proposé se monte à 6 823€ HT. Le conseil décide de donner un avis favorable et de faire réaliser ces travaux.

### ■ Chauffage salle polyvalente

La société THERECO a été sollicitée pour une vérification du chauffage de la salle des fêtes. Suite à cette vérification un devis d'entretien est proposé pour un montant de 818€ HT comprenant

# Conseils municipaux

les pièces, le déplacement et la main d'œuvre. Le conseil valide ces travaux pour le montant proposé.

À la demande de la commune et pour répondre aux normes, l'entreprise fourni également deux propositions pour un contrat de maintenance. L'un avec une visite annuelle, l'autre avec 2 visites, le conseil choisi le pack simplicité pour une visite annuelle au tarif de 550€ HT.

## ■ Lotissement de la Louvelais

Les travaux de voirie étant achevés, la société 4S Signalisation fourni un devis comprenant 7 panneaux pour un prix de 1098,66€ HT et des travaux de marquage au sol pour un montant de 1456€ HT. Le conseil municipal valide ces deux propositions.

## ■ Convention assainissement

Comme tous les ans, il est nécessaire de renouveler la convention fixant l'indemnité due par Dinan Agglomération à la commune de Bourseul pour les travaux d'entretien réalisés par les services techniques de la commune. Pour 2025, cette indemnité se monte à 3208€, le conseil municipal valide ce montant.

## Terrain des sports

### ■ Entretien

M. Benoit BOURSEUL a demandé des devis pour l'entretien des espaces verts du terrain de football. La société ARVERT de Plumaudan propose un défeutrage, un décompactage et un regarnissage le coût est de 2040€ HT pour le terrain principal et 990€ HT pour le terrain d'entraînement. Pour réaliser ces travaux il faut ajouter l'achat de sable, nous avons reçu un devis de 391€ HT de la société STTP LAUNAY, et l'achat d'engrais et de gazon proposé par la société BHS pour un montant de 953,25€ HT. Le conseil municipal donne son accord pour l'ensemble de ces dépenses.

### ■ Demande de travaux

M. le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une délégation du club de football qui lui a formulé plusieurs demandes. En premier lieu, la mise en place d'une pergola devant la buvette servant d'abri en cas de mauvais temps. M. Benoit BOURSEUL a demandé un devis à la société POINT P pour la fourniture des matériaux nécessaires à cette construction, le montant est de 1050,78€ HT, monsieur le maire propose de fournir les matériaux, le club devra se charger de la construction.

D'autre part, les buts et la lice qui fait le tour de terrain ne sont plus aux normes. Le sol d'un des 2 vestiaires nécessite d'être changé. Ces travaux ne sont pas chiffrés pour le moment, et le dossier sera revu ultérieurement.

### ■ Devis vestiaire

L'entreprise MIRIEL a fourni un devis pour refaire les sols des vestiaires. Le montant est de 3585€ HT par vestiaire soit un total de 7170€ HT. Le conseil valide ce projet.

### ■ Devis pour la lice et les buts

Suite aux précédentes discussions sur ce projet, un devis a été fourni par la société NERUAL SPORTS. Pour l'ensemble de la fourniture du matériel, la dépose de l'ancien et la pose du nouveau et les tests de sécurité validés, le montant est de 24374€ HT. Le conseil valide ce projet mais M. le maire verra avec le club de football afin que les membres du club participent aux travaux en se chargeant de démonter la lice existante en béton.

M. le maire précise qu'une subvention va être sollicitée dans le cadre du contrat de territoire. Elle portera sur l'aménagement extérieur ainsi que la réfection des vestiaires soit un total éligible HT de 31544€. La subvention sera au maximum de 70% de ce montant et limitée au solde du contrat de territoire.

## Fleurissement

### ■ Remise de prix

Mme Madeleine ABBÉ propose de reconduire le système existant pour récompenser les habitants qui font des efforts en termes de fleurissement. Pour rappel, chaque bénéficiaire se voit remettre une carte cadeau valable un an à utiliser dans les enseignes POINT VERT ou MAGASIN VERT. La commission, qui a officié à l'été 2024, propose de récompenser 41 habitations d'une carte d'une valeur de 30€ et deux prix coup de cœur d'une valeur de 50€. Le conseil municipal valide les propositions.

## Achat

Sur proposition de Mme Madeleine ABBÉ, le conseil donne son accord à l'achat de 2 boîtes de 500 bulbes pour un coût total de 497,99€ TTC.

## École

### ■ Matériel informatique

Les enseignants, lors du dernier conseil d'école ont sollicité la mairie pour l'achat de 10 Néos gestion de tablette à 270€ HT plus une formation pour les enseignants au prix de 180€ HT. M. le maire propose de prendre en charge l'investissement de 270€, le coût de la formation de 180€ sera retenu du budget fourniture de l'école.

### ■ Tarification cantine

M. le maire rappelle que la commune de Bourseul a signé une convention pour la mise en place d'un tarif social au restaurant scolaire. Ce tarif est en place depuis le premier janvier 2022, mais la convention est caduque car date du premier décembre 2021. Il est donc proposé de reconduire cette convention pour une période de trois ans soit du premier décembre 2024 au 30 novembre 2027. Le conseil municipal donne son accord et autorise monsieur le maire à signer les documents nécessaires.

### ■ Participation au fonctionnement de l'école

Comme tous les ans, il est nécessaire de délibérer sur les coûts de fonctionnement qui seront facturés aux communes de Plorec sur Arguenon et de Saint-Méloir-des Bois pour leurs enfants qui fréquentent l'école de Bourseul. Pour l'année scolaire 2024/2025, il est proposé de reconduire les tarifs de l'année précédente à savoir : 1230€ par élève de maternelle et 510€ pour les élèves des classes élémentaires. Le conseil valide, à l'unanimité cette proposition.

### ■ Transport scolaire :

Le conseil reconduit le principe des années passées. Pour les enfants de Bourseul, une participation de 25% du coût facturé par le conseil départemental sera demandée aux familles concernées. Pour les enfants de Plorec sur Arguenon, le coût sera entièrement refacturé à la commune, libre à elle de réclamer une participation aux familles concernées.

## ■ Classe ULIS

La commune de Bourseul est sollicitée par celle de Saint-Samson sur Rance pour une participation financière de 530€ pour un enfant de Bourseul qui est en classe ULIS dans son école. Le conseil municipal donne son accord à cette participation financière.

## Compte Financier Unique (CFU)

Les années passées, le conseil municipal devait voter les comptes administratifs et compte de gestion. Pour la première fois, ces deux derniers n'existent plus et sont remplacés par le CFU :

### ■ Commune

En fonctionnement, le total des dépenses s'élève à 937 867,39€, celui des recettes est de 1 239 453,72€ et l'excédent antérieur reporté s'élevait à 132 945,75€. Le solde de clôture 2024 présente donc un excédent de 434 532,08€.

En investissement, le total des dépenses s'élève à 840 617,40€, celui des recettes à 632 198,71€ et l'excédent antérieur reporté s'élevait à 236 843,14€. Le solde de clôture présente donc un excédent de 284 244,45€.

Les restes à réaliser d'investissement se chiffrent à 200 356,13€ en dépenses et à 155 531,50€ en recettes.

Le conseil municipal valide le CFU tel qu'il a été présenté par M. le maire.

### ■ Affectation du résultat

M. le maire rappelle qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement 2024 au budget 2025. Il propose de porter à la section investissement, à l'article 1068, excédents de résultats capitalisés la somme de 330 000€ et à la section fonctionnement à l'article 002, résultat de fonctionnement reporté la somme de 104 532,08€. Le conseil valide ces propositions.

### ■ Lotissement du clos Grasset CFU

En exploitation, les dépenses se montent à 191 203,86€ et les recettes à 57 260€. Le déficit de clôture est de 133 943,86€.

En investissement, les dépenses sont de 134 200€, il n'y a pas de recette, il y a donc un déficit de clôture de 134 200€.

## Personnel communal

À la suite des entretiens individuels réalisés, M. le maire propose de réajuster la Durée Hebdomadaire Semaine (DHS) de 5 agents travaillant à temps partiels à l'école. Deux agents passent de 20 à 22 heures, 1 agent passe de 24 à 25 heures et 2 autres agents passent de 30 à 31 heures. Le conseil municipal donne son accord pour ces évolutions de la DHS.

## Budget 2025

### ■ Lotissement du Clos Grasset

Le budget de ce lotissement est proposé équilibré à la somme de 377 450,38€ pour la section exploitation et à 244 190,38€ pour la section investissement. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

### ■ Taux communaux

M. le maire précise que le budget qui va être présenté a été préparé sans augmentation des taux d'imposition communaux. Il propose de voter les taux à l'identique de 2024 à savoir :

Foncier bâti : 41,10% soit une recette escomptée de 329 471€

Foncier non bâti : 74,54% soit une recette escomptée de 86 094€

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants : 17,22% soit une recette escomptée de 27 242€.

L'ensemble de ces taxes représente une recette de 442 753€, le conseil municipal, à l'unanimité, vote les taux tel que proposés ci-dessus.

### ■ Budget commune

En section fonctionnement le budget est équilibré à la somme de 1 569 177,69€, les charges à caractère général représentent 26,52% du budget, les charges de personnel 32,09% et les charges financières 0,13%.

En investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 808 430,60€. 25% de ces dépenses sont des restes à réaliser de 2024, 11% sont consacrés au capital de remboursement des emprunts, 80 000€ ont été prévus pour les travaux de voirie et 55 000€ pour aménager les abords de la garderie et du restaurant scolaire.

## Achat de matériel

### ■ Robot de tonte

Des devis avaient été demandés auprès de paysagistes afin de sous-traiter l'entretien du terrain des sports. Au vu des tarifs proposés, le conseil a finalement opté pour la mise en place d'un robot de tonte. Quatre devis ont été proposés, deux sont à prix identiques mais l'entreprise JARDIMAN propose en plus un contrat de 5 ans au prix de 3 300€ qui comprend tout l'entretien courant de l'appareil. Après délibération le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise JARDIMAN au prix de 8 615,09€ HT comprenant le robot, la station de référence, la mise en place et la formation du personnel. Le conseil valide aussi le contrat de service UP CARE SERVICE au prix de 3 300€ HT pour une durée de 5 ans.

### ■ Four pour les Aulnays

Mme ABBÉ avait suggéré la mise en place d'un four dans la cuisine de la salle des Aulnays. Des devis ont été demandés, les deux premiers sont les moins onéreux, mais ce sont des fours encastrables, non adaptés pour le site et cette solution est abandonnée. Après avoir écouté la présentation des deux autres devis, le conseil municipal opte pour un four CFE 706 CT, présenté par la société KERFROID, au prix de 2 504,12€ HT. M. le maire précise que le devis ne précise pas si les grilles, et les plaques sont fournis, il va essayer de les négocier.

## Convention

Suite à une vente de terrain, il va être nécessaire de refaire une partie du réseau d'eau pluviale au village du Pau. Cela ne peut se faire qu'en passant par des terrains privés, madame ABBÉ rappelle qu'il y a quelques années, nous avons fait la même chose à la basse lande, et que nous avons signé une convention chez le notaire avec les propriétaires des terrains traversés par le réseau. IL est proposé de faire une convention identique pour ce nouveau projet, le conseil donne son accord et autorise monsieur le Maire à signer les documents nécessaires, les frais notariaux seront à la charge de la commune.

## Chemins de randonnées bourseulais

N'hésitez pas à aller consulter le site de Dinan Agglomération où vous pourrez télécharger les fiches randonnées de tout le territoire sur une carte interactive.

<https://www.dinan-agglomeration.fr/activites-et-loisirs/pleine-nature/randonnee-pedestre/>



1

### Moulin à eau du Pont Loyer

Premier moulin construit en 1821. L'installation intérieure du moulin a été entièrement rénovée. Les deux roues des vieux moulins de 48 & 32 pales n'ont jamais vu tourner ni même connu la roue d'origine de ce moulin en 1920. Mais après bientôt un siècle de sommeil, Mr. Chesnais et son beau-père vous pouvez contempler aujourd'hui. Technique : Les moulins du Pont Loyer sont dans la rivière de l'Arguenon (400 mètres en Amont un déversoir y est installé).



Moulin à eau du Pont Loyer

2

### Eglise Saint-Nicodème

Les parents de Chateaubriand ; Appoline de Bédée et le Comte René-Auguste de Chateaubriand s'y marièrent le 03 juillet 1753. La copie de leur acte de mariage est exposée à la mairie. La première église a été construite à l'emplacement d'une maison des Templiers. Le porche de l'église de pure style roman est classé monument historique, il provient de l'ancienne église. Celle-ci aurait été construite au XII<sup>ème</sup> siècle. L'église actuelle a été construite en 1848, en forme de croix latine. On y a incorporé deux porches romans de la fin du 18<sup>ème</sup> de l'ancienne église. Remarquons aussi la croix, portant à sa partie supérieure une croix toîtée abritant sur une face la vierge portant l'enfant et sur l'autre le christ entouré de la vierge et de Saint Jean (XVI<sup>ème</sup>). Le fût octogonal est figé dans un dé cubique qui montre sur ses faces : Aigle-St Jean, Lion-St Marc, Taureau-St Luc, Ange-St Mathieu.

3

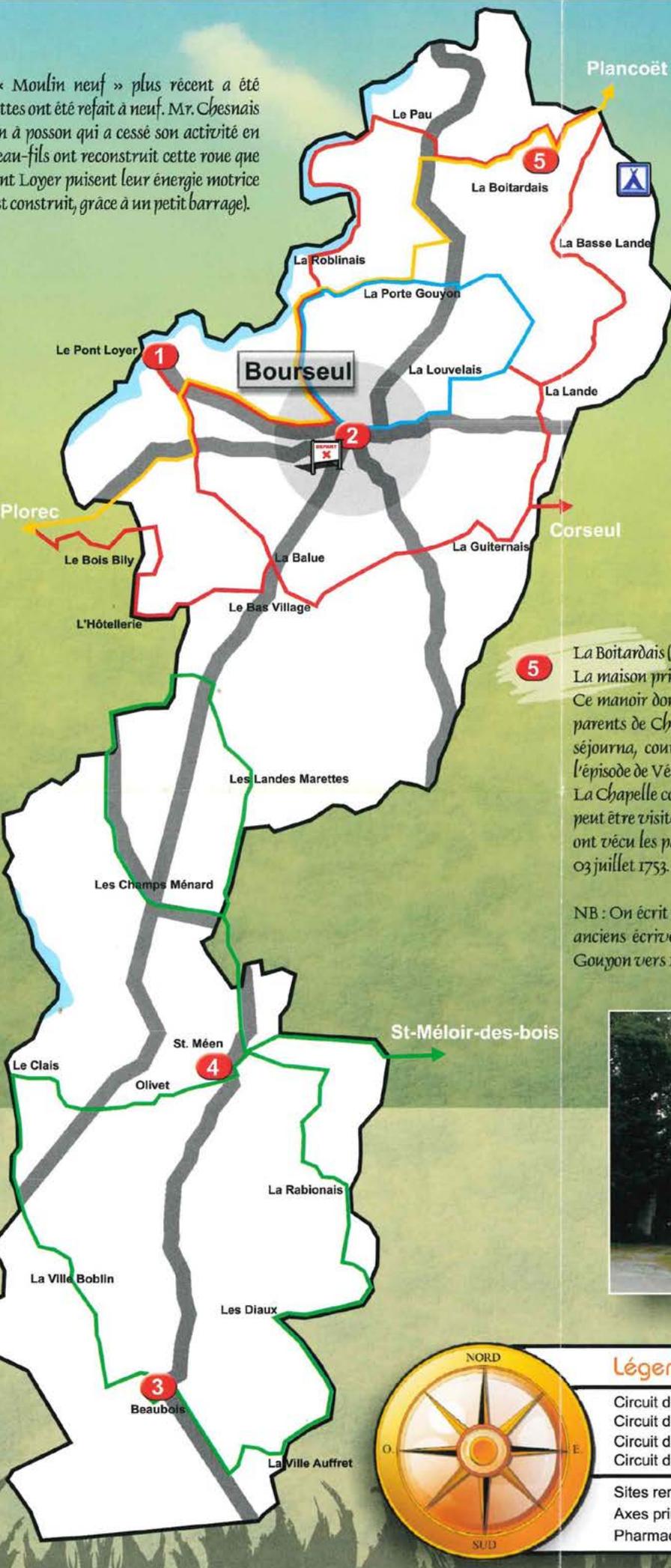
### Château de Beaubois

Restauré et en grande partie rebâti au XIX<sup>ème</sup> siècle ; Mme et Mr De Lourmel propriétaires ont fait don de ce château dans les années 1990 à l'association « voir ensemble » qui a créé un foyer de vie en ce lieu. Le château actuel de Beaubois, est le troisième connu, les historiens évoquant trois habitations seigneuriales ; il est classé du XVI<sup>ème</sup> siècle et inscrit sur l'inventaire des monuments historiques ou du début de XVII<sup>ème</sup>, des premières années Louis XIII ou fin Henri IV comme le montrent les parties hautes surtout. Il aurait été bâti, par les derniers Tréal, sous le règne de Henri IV.



Château de Beaubois

« Moulin neuf » plus récent a été refait à neuf. Mr. Chesnais a posé un barrage qui a cessé son activité en 1950. Ses fils ont reconstruit cette roue que les Loyer puisent leur énergie motrice et ont construit, grâce à un petit barrage).



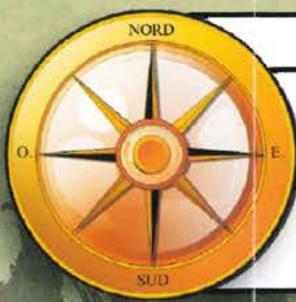
**4** **Chapelle Saint Roch**  
(Hameau de Saint Méen)  
Sise à Saint Méen à 5 Km du bourg de Bourseul. L'ancienne chapelle avait été construite sur un site Gallo-romain au XIII<sup>ème</sup> siècle. La chapelle actuelle a été reconstruite au même endroit au XVIII<sup>ème</sup> siècle; le chœur est paré d'un retable d'autel du XVII<sup>ème</sup> siècle, à colonnes torsées et enroulement de vigne rénové en 2005. A côté de la chapelle, se dresse une croix monolithique à longue hampe, elle s'implante dans un socle à pans abattus.

**5** **La Boitardais (Bouëtardaye)**  
La maison principale date de la fin du XVI<sup>ème</sup> début du XVII<sup>ème</sup> siècle. Ce manoir dont la chapelle possède un beau retable polychrome, abrita les parents de Chateaubriand après leur mariage. François-René lui-même y séjourna, courant dans les bois où il trouva peut-être l'inspiration de l'épisode de Velleda dans « les martyrs ». La Chapelle construite au XVII<sup>ème</sup> siècle est dédiée à la Sainte Vierge; elle peut être visitée avec l'autorisation des propriétaires habitant le manoir; là ont vécu les parents de François René Chateaubriand mariés à Bourseul le 03 juillet 1753.

NB : On écrit ici « Boitardais » comme au cadastre de Bourseul. Les textes anciens écrivent « Bouëtardaye » comme Jeanne Bouëtard (épouse de L. Gouyon vers 1350).



La Boitardais



**Légende...**

Circuit de randonnée	km : 4km	Durée : 1h	Difficulté : 1/5
Circuit de randonnée			
Circuit de randonnée			
Circuit de randonnée			
Sites remarquables	<b>5</b>		
Axes principaux			
Pharmacie			
Rivières, étangs...			
Voies ferrées			
Point de départ			



## Inaugurations du 28 juin

La coutume veut que les municipalités invitent les services qui ont accordé des participations financières sur les investissements de la commune. Ce 28 juin 2025, quatre réalisations du mandat étaient inaugurées. M. le maire a précisé qu'il aurait pu y ajouter la rénovation de l'atelier communal et la mise en sécurité du pont de la mare plate.

Avant de parler des réalisations, M. le maire a souhaité évoqué la mémoire de M. Hervé JOSSELIN qui était adjoint en charge des travaux et qui a été très impliqué dans tous ces travaux.

M. le maire a pris la parole pour présenter les différentes réalisations avant de la céder dans l'ordre à M. JAN, représentant Dinan Agglomération, puis M. ALLANO vice-président du conseil départemental, de Mme LE HOUEROU, sénatrice des Côtes-d'Armor et de Mme MOREAU sous-préfète de Dinan.

Après avoir coupé le traditionnel ruban bleu, blanc, rouge, l'ensemble des personnes présentes s'est dirigé vers l'extension du restaurant scolaire, puis la garderie et du pump-track où une démonstration était prévue.



Ensuite, le groupe s'est rendu au site des Aulnays, qui a été une découverte pour beaucoup, puis a conclu les cérémonies autour d'un verre de l'amitié accompagné d'un buffet apéritif préparé par Madeleine ABBÉ et une partie de l'équipe municipale. Pour mémoire le coût cumulé de ces quatre réalisations est de 750 860,55 € HT et le total des subventions perçues 436 423,00 € représentant 58,12 % des dépenses HT.

« Les utilisateurs du pump track tiennent à remercier la municipalité et tous ceux qui ont œuvré pour la concrétisation de ce très beau parcours de pump track. Un espace de sport qui permet un échange social et multigénérationnel. C'est une activité que j'apprécie pratiquer avec mes enfants et mes amis. Chacun peut pratiquer quel que soit son niveau sportif et technique. Les débutants sont les bienvenus, les conseils des habitués sont toujours donnés avec plaisir. En pump track, plus il y a de monde mieux c'est, cela crée de la motivation. Le fait que la piste soit bitumée permet de pratiquer même en période humide sans avoir à faire de nettoyage comme c'est le cas en vtt. »

Merci pour cette inauguration, c'était très réussi.

Benjamin Salmon

## PORTES OUVERTES ÉCOLE MUNICIPALE

Le 29 mars 2025, l'équipe municipale accompagnée des enseignants de l'école ont accueilli les parents des futurs élèves. Cette matinée conviviale s'est faite dans la bonne humeur.



## Accueil nouveaux habitants

C'est le 17 mai que le conseil municipal avait invité les nouveaux habitants à une rencontre amicale au site des Aulnays. Il faut bien l'avouer, la participation a été plutôt faible, mais ces deux heures d'échanges, dans un cadre agréable et avec une météo favorable, se sont avérées un moment sympathique. Pouvoir rencontrer les gens, en partageant un verre, permet de se connaître et rend les choses plus faciles dans les futurs échanges avec la mairie. C'est aussi un moment pour que nous vous donnions des informations sur ce que vous pouvez, ou devez, faire sur des sujets comme l'urbanisme ou les ordures ménagères et cela évite les problèmes de ceux qui font sans demander et qui se retrouvent en non-conformité. Nous remercions tous ceux qui ont participé à ce moment agréable.



## Formation premiers secours

Le 19 mars 2025 l'équipe technique ainsi que le personnel scolaire ont été formé à l'Initiation à la réduction des risques et aux premiers secours (PSC). Cette formation a été délivrée par Martine Dubar Monitrice de Premiers Secours à La Croix Rouge Française. Merci à Mme Dubar pour ses qualités pédagogiques pour faire passer les techniques de premiers Secours auprès de notre personnel. Le diplôme de formation aux premiers secours a été remis à chaque participant lors de la réunion de l'ensemble des personnels municipaux le 17 mai 2025 à l'étang des Aulnays.



# Vie de la commune



## Départ retraite



La journée du 17 mai était complète pour les élus. Après l'accueil des nouveaux habitants le midi, et la remise des diplômes « premiers secours » en fin d'après-midi, la journée se poursuivait par la célébration des départs en retraite de Pascal DESPRES et Madeleine BRIEND.

Madeleine a commencé à travailler pour la commune en 2013 en faisant des remplacements avant d'être embauchée en 2014. Elle travaillait à l'école en assurant le service le midi au restaurant scolaire, elle participait à la garderie et à l'entretien des locaux. Elle avait également en charge les salles municipales dont elle assurait l'entretien et les états des lieux avec les divers locataires. Madeleine est partie en retraite le 1<sup>er</sup> juin 2024.

Pascal a été embauché le 28 février 2005 et est parti en retraite le 28 février 2025, soit un parcours de 20 ans. Il participait au service au restaurant scolaire, assurait la surveillance de la

cours pendant la récré du midi, et faisait partie de l'équipe d'encadrement de la garderie du soir. Le mercredi et pendant les vacances, il assurait le petit entretien des locaux et des espaces verts.

Madeleine et Pascal avaient ce souci du travail bien fait, et nous avons toujours pu compter sur eux dans les moments compliqués. Nous leur souhaitons, à tous les deux, une belle et longue retraite.

## Rappels de civisme

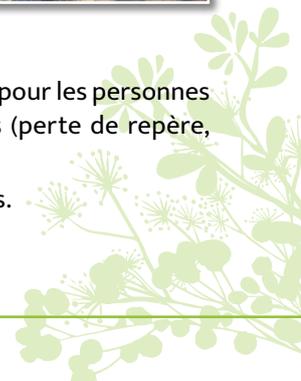
***Dans notre commune, des personnes ont des difficultés pour se déplacer. Ceci est dû :***

- Soit à un mauvais entretien des haies en bordure de trottoir qui peuvent empêcher la libre circulation des personnes voire désorienter les personnes ayant des difficultés visuelles.  
D'autre part, l'entretien des haies permet de conserver la visualisation de la signalétique routière.
- Soit à un parking inadapté de véhicules ou d'objets encombrants (remorques...).



Il est important d'éviter de garer les véhicules ou des objets sur les trottoirs, cela peut paraître anodin, mais pour les personnes ayant des difficultés pour se repérer notamment les malvoyants cela peut poser d'énormes problèmes (perte de repère, désorientation...) pouvant conduire à des accidents.

Nous vous remercions par avance pour la bonne exécution de ces règles de bonnes conduites et de civismes.



## Etat civil

### Naissance

**Naïla ADNANE**  
Née le 06/01/2025  
1 impasse de la Vallée



### PACS

Le 18 janvier 2025  
**Erwan JACQUES & Léa DRUELLE**

Le 5 avril 2025  
**Michaël RESSICAUD & Marie FLÉCHARD**

Le 7 juin 2025  
**Sanders ADNANE & Alexandra POULAILLON**



### Mariage

Le 22 mars 2025  
**Christophe FRATTINI & Héloïse ZUNDEL**



### Décès

**Jean GAULTIER**  
Le 19 janvier 2025

**Jean GILBERT**  
Le 12 février 2025

**Lucien DELMARRE**  
Le 24 février 2025

**Marie BOURDONNAIS née TRANCHANT**  
Le 22 février 2025

**Jacques ROCHOUANE**  
Le 3 mars 2025

**Jean-François VISDELOUP**  
Le 22 mars 2025

**Huguette DETEMMERMAN née GUY**  
Le 8 juin 2025



## Urbanisme



### ■ Déclarations préalables

DP 02201424C0031	8 La Guiternais	Transformation d'une fenêtre 3 vantaux en porte fenêtre 3 vantaux
DP 02201424C0032	4, La Bessélais	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 0220142500001	1, rue Maryvonne Dupureur	Abri de jardin
DP 0220142500002	36, Les Landes Marettes	Aménagement des combles et pose de 3 fenêtres de toit
DP 0220142500003	3, Becavin	Changement des huisseries et création d'ouvertures
DP 0220142500004	5, La Porte Gouyon	Installation de panneaux photovoltaïques
DP 0220142500005	12, Le Pau	Construction d'un mur de clôture en parpaings enduits
DP 0220142500006	9, rue Yvette Le Queinec	Clôture
DP 0220142500007	13, rue de l'Hermine	Remplacement d'une fenêtre par la création d'une baie vitrée
DP 0220142500009	16, rue Elsa Triolet	Abri de jardin
DP 0220142500010	16, rue Elsa Triolet	Changement de la porte de garage
DP 0220142500011	Le Pau	Création d'une ouverture et changement des huisseries
DP 0220142500012	1, La Tieuline	Clôture
DP 0220142500013	1, Le Domaine	Installation d'un container
DP 0220142500014	1, rue Marie Curie	Clôture
DP 0220142500015	2, rue des Bruyères	Abri de jardin
DP 0220142500016	4, La Ville Hamonet	Clôture
DP 0220142500017	La Chapelle Bernier	Installation de panneaux photovoltaïque
DP 0220142500018	2, rue des Hortensias	Abri de jardin
DP 0220142500019	1 rue Marie Curie	Création d'un carport

### ■ Demandes de permis de construire

PC 0220142500001	23, La Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC 0220142500002	5, La Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC 0220142500003	2, La Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC 0220142500004	9, La Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC 0220142500005	7, Impasse de La Louvelais	Construction d'une annexe avec préau
PC 0220142500006	1, La Basse Lande	Modification et création d'ouvertures
PC 0220142500007	La Chapelle Bernier	Démolition d'une construction et construction de 2 hangars
PC 0220142500008	2 bis, rue Elsa Triolet	Construction d'une maison individuelle
PC 0220142500009	25, La Tieuline	Construction d'une maison individuelle
PC 0220142500010	1, La Ville Vain	Construction de trois hangars avec panneaux photovoltaïques
PC 022 014 25 00011	22, La Tieuline	Construction d'une maison individuelle

### ■ Demande de permis de démolir

PD 0220142500001	1, La Basse Lande	Démolition partielle d'un garage
------------------	-------------------	----------------------------------



## Le monde associatif

Le dynamisme associatif n'est pas un point fort de notre commune.

Depuis le COVID, certaines associations sont en veille, et d'autres ont cessé leur activité.

Depuis le mois de mars plusieurs réunions ont eu lieu afin d'essayer de relancer certaines associations ou de trouver une autre forme de fonctionnement. Toutes les associations de la commune ont été conviées à ces réunions, plusieurs ont participé aux travaux en cours, d'autres n'ont pas répondu aux différentes invitations.

Pour l'instant, il se dégage quelques projets comme reprendre ou relancer le comité des fêtes sous sa forme actuelle ou sous un format interassociatif.

Le Jeunes'Club est en sommeil depuis plusieurs années, si des jeunes sont intéressés à l'idée de créer une dynamique, qu'ils prennent contact avec la mairie, à défaut, l'association sera dissoute ou fusionnée avec une autre.

Une autre association pourrait évoluer vers un retour du club de la bonne humeur et nous savons qu'il y a plusieurs personnes dans nos séniors qui espèrent ce retour.

Si vous vous sentez concerné par la vie associative et que vous avez envie de vous investir dans un des projets proposés, ou d'en proposer d'autres, contactez la mairie, nous transmettrons vos coordonnées aux associations.

N'oubliez pas que vous pouvez trouver les informations sur notre application CityAll.

## Calendrier des Fêtes

### Juillet 2025

- **Le 26** - CONCOURS DE PALETS  
l'association Mathida Vaince Lafora

### Septembre 2025

- **Le 13** - BAL DISCO  
l'association Mathida Vaince Lafora

### Octobre 2025

- **Le 11** - PAËLLA À EMPORTER  
L'entente Cyclo

### Novembre 2025

- **Le 20** - CONCOURS DE BELOTE EN ÉQUIPE  
l'As du temps libre

## Le P'tit Théâtre de Bourseul

Certains d'entre vous ont eu l'occasion de voir la troupe du P'tit Théâtre de Bourseul sur scène, pour une première de l'année, avec sa pièce « La Sardine sur le Balcon ».

La troupe se produit sur scène en mars et en avril, mais commence les répétitions dès septembre.

Parmi la troupe, on retrouve les acteurs, les souffleurs ainsi que les techniciens du son et lumières et les décorateurs.

**Si vous souhaitez rejoindre la troupe à la rentrée de septembre, n'hésitez pas à contacter la présidente Émilie par mail : [emilie.pavy@yahoo.fr](mailto:emilie.pavy@yahoo.fr)**



## Club de Gymnastique entretien adulte

**Quel que soit votre âge et votre niveau, vous pouvez la pratiquer au masculin ou au féminin.**

Venez nous rejoindre pour découvrir notre activité : Renforcement musculaire, cardio, musculation, assouplissements et relaxation, étirements sont au programme **tous les mardis de 20h à 21h** (sauf vacances scolaires). C'est avec plaisir que le groupe vous invite à participer gratuitement à 2 séances découverte à la salle polyvalente rue de l'Hermine.

La nouvelle saison débutera le mardi 16 septembre 2025. Il est demandé à chacune, chacun d'apporter son tapis personnel.

**Pour tout renseignement contacter le président Jean-Pierre Macé au 06 18 78 97 67 ou Yves ABBÉ au 06 86 27 76 61**



## Bourseul Association de Parents d'Élèves

**Cette année scolaire 2024/2025 a vu la création de la B.APE (Bourseul association de parents d'élèves). Au fil des saisons, nous, qui nous connaissons à peine, avons appris les uns des autres pour nous mobiliser sur des projets au bénéfice des enfants scolarisés à l'école de BOURSEUL.**

Tout au long de l'année et ce une fois par mois, nous avons proposé des ventes de gâteaux à la sortie de l'école. Nous remercions les parents et les professionnels de l'école qui ont soutenu la mise en œuvre.

Au fil des saisons nous avons également œuvré par la mise en place de bennes à ferrailles sur les communes de Bourseul et de Plorec. Nous remercions ici les municipalités et les personnels qui ont soutenu ces projets.

En suivant le cycle des saisons, nous avons organisé :

- À l'automne, une vente de gâteaux bijoux / Gavottes,
- Cet hiver, notre participation au marché de Noël du foyer de Beaubois,
- Au printemps, un carnaval / vente de pizzas.



Et pour préparer l'été : la fête de l'école qui s'est déroulée le 14 juin dernier. Ce moment convivial, sous un beau ciel de printemps, a permis de réunir parents et enfants autour de stands (jeux, fabrication de couronnes de fleurs et maquillage, buvette et restauration) et du spectacle de danse des enfants. Nous n'aurions pas pu faire de cette fête une réussite sans le soutien de la mairie, des professionnels de l'école et des nombreux parents bénévoles qui ont œuvré de la préparation jusqu'au rangement.

Il nous faut aussi remercier nos partenaires : HOUÉE Gérard, la crêperie Sucré-Salé à Saint-Méloir, EARL JOURNAUX à Plorec, La Maison JOUFFE à Plancoët, Les Rêveries de Coco à Bourseul, les comités des fêtes de Saint-Méloir et Bourseul, ainsi que l'ensemble des personnes qui ont mis à disposition du matériel. Sans oublier les membres de la B.APE qui depuis plusieurs semaines préparent cette échéance.

Au mois de septembre, nous proposerons lors de notre première assemblée générale un retour sur les événements de cette année par la présentation du bilan financier puis nous évoquerons les projections de l'année 2025/2026.

Nous aurons à cœur de consulter les parents mais aussi et surtout de les concerner en les associant aux différents projets. Car afin de pérenniser le dynamisme de l'association, il importe de rassembler plus largement, toujours dans un esprit de convivialité.

*Vous remerciant,  
La B.APE*

## Moto-Club de Bourseul

### Vide-grenier

Le 11 mai 2025 le Moto-Club bourseulais a organisé son vide-grenier. Cette péripétie a reçu un très bon accueil des participants et du public.



Lors de cet événement une exposition de moto a été réalisée avec les motos du club et quelques motos ayant participé au 24 heures du Mans.

## La page verte

### ■ Comment éloigner les chats du potager ?

Les chats peuvent être curieux et avoir tendance à gratter le sol ou à uriner dans les potagers. Pour protéger vos cultures sans nuire aux animaux, voici quelques astuces naturelles et efficaces :

1. **Utilisation de plantes répulsives** : Certaines plantes sont naturellement détestées par les chats, comme la **rue officinale**, le **géranium** ou encore la **lavande**. Planter ces variétés autour de votre potager peut décourager les chats d'approcher.
2. **Écorces d'agrumes** : Les chats détestent l'odeur des agrumes. Disposez des écorces d'orange, de citron ou de pamplemousse dans votre potager pour les dissuader de s'en approcher.
3. **Poser un paillis désagréable** : Les chats évitent de marcher sur des surfaces inconfortables pour leurs pattes. Utilisez des **coquilles de noix**, des **branches épineuses** ou des **éclats de bois** comme paillis autour de vos plantes. Cela dissuadera les chats de creuser dans votre potager.
4. **Vaporiser des huiles essentielles répulsives** : Diluez quelques gouttes d'**huile essentielle de citronnelle**, de **menthe poivrée** ou de **lavande** dans de l'eau, puis vaporisez cette solution autour de vos plantations. Veillez à renouveler régulièrement l'application pour maintenir l'efficacité de la solution.
5. **Barrières physiques** : Vous pouvez également installer des grilles ou filets pour protéger vos plantations des intrusions, tout en laissant vos cultures respirer.



### ■ Que faire avec les coquilles d'œufs ?

1. Broyer les coquilles en poudre et mélangez-les au sol pour enrichir vos plantes en calcium et améliorer leur croissance. Idéal pour les tomates, poivrons et courges.
2. Éparpillez des morceaux de coquilles autour des plantes pour repousser limaces et escargots.
3. Utilisez les demi-coquilles comme mini-pots pour planter vos graines. Une fois prêtes, transplantez-les directement dans le sol : les coquilles se décomposent et nourrissent les plantes.
4. Si vous ne les utilisez pas directement, ajoutez-les à votre compost pour enrichir votre sol.
5. Masque facial revitalisant.

La magie des coquilles d'œuf ne s'arrête pas là. Elles peuvent être transformées en un masque facial revitalisant. Associées à des ingrédients tels que le miel, le yaourt ou l'avoine, les coquilles d'œuf apportent une nutrition profonde à la peau.

Pour réaliser ce masque, mélangez la poudre de coquille d'œuf avec votre ingrédient de choix, appliquez sur le visage et laissez agir pendant 10 à 15 minutes. Ce soin offre un véritable coup d'éclat, laissant la peau hydratée et rafraîchie.



### ■ Comment limiter le risque d'intrusion des rats dans le compost ?

Certains aliments sont à proscrire : viande, poisson, produits laitiers, pâtes, riz, pain, fruits très sucrés ou abîmés.

À privilégier : les épluchures, marc de café, coquilles d'œufs, feuilles mortes, petites branches.

- Retourner le compost une à deux fois par semaine pour perturber leur venue,
- maintenez une bonne humidité,
- placez un grillage à mailles fines sous le bac pour empêcher l'accès par le sol,
- bien fermer le couvercle et éviter les fentes trop larges,
- installer le composteur sur des dalles en béton pour bloquer les galeries souterraines.

#### Quels sont les méthodes naturelles pour repousser les rats ?

- Menthe poivrée sur du coton à proximité du compost.
- Laurier sauvage, romarin : feuilles fraîches à déposer autour du composteur.
- Ail et oignon écrasés : macérés dans de l'eau, puis vaporisés aux endroits stratégiques.
- Marc de café : excellent répulsif à répandre aux abords du compost.
- Vinaigre blanc : un mélange de vinaigre blanc et d'eau (50/50) vaporisé autour du compost masque les odeurs alimentaires et perturbe les rongeurs.
- Encourager les prédateurs naturels : chats et rapaces (installer un perchoir à chouettes ou à buses favorise leur venue dans le jardin).



## Des lectures pour cet été...

Le coin lecture situé au niveau de la mairie de Bourseul face à la salle André Henon. Vous pouvez emprunter un livre ou en déposer un. Le but est de partager des lectures et créer des liens entre les lecteurs. Merci de respecter ce lieu d'échange. Bonne lecture...

### Adultes

#### Les super résistants de la Seconde Guerre Mondiale

Thomas Le Petit-Corps

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate et que l'Allemagne nazie étend ses persécutions, des citoyens entrent en résistance partout en Europe. Élèves, enseignants, militaires ou hommes d'affaires : découvrez dix histoires d'hommes et de femmes qui ont affronté, dans l'ombre, d'innombrables dangers pour sauver des innocents et combattre l'ennemi !



#### L'Homme des Mille Détours

Agnès Martin-Lugand

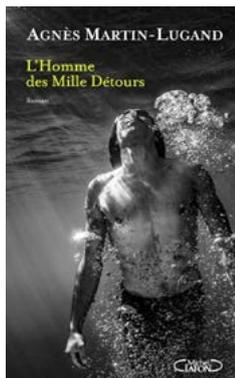
L'un rêve de fonder une famille.

L'autre a fui toute attache.

Tous deux se sont rencontrés au milieu de l'océan Indien et, sans rien savoir de leurs secrets, se sont liés d'amitié.

Quand le premier décide de regagner la France, le second lui demande une étrange faveur : se rendre à Saint-Malo et lui donner des nouvelles de celle qu'il a abandonnée sept ans plus tôt sans laisser de traces...

Des liens du sang aux liens du cœur, l'odyssée d'une famille.



#### Juste avant le bonheur

Agnès Ledig

Cela fait longtemps que Julie ne croit plus aux contes de fée. Caissière dans un supermarché, elle élève seule son petit Lulu, unique rayon de soleil d'une vie difficile. Pourtant, un jour particulièrement sombre, le destin va lui tendre la main. Ému par leur situation, un homme généreux les invite dans sa maison du bord de mer, en Bretagne. La chance serait-elle enfin en train de tourner pour Julie ?

Agnès Ledig, auteur de Marie d'en haut, Coup de cœur du grand prix des lectrices de Femme Actuelle, possède un talent singulier : celui de mêler aux épisodes les plus dramatiques de l'existence optimisme, humour et tendresse. Dans ce roman où l'émotion est présente à chaque page, elle nous fait passer avec une énergie communicative des larmes au rire, elle nous réconcilie avec la vie.

Juste avant le bonheur fait partie de ces (trop) rares livres qu'on a envie de rouvrir à peine refermés, tout simplement parce qu'ils font du bien !



#### Quelqu'un d'autre

Guillaume Musso

Côte d'Azur - Printemps 2023

Au large de Cannes, un yacht dérive entre les îles de Lérins.

À son bord repose Oriana Di Pietro, éditrice italienne et héritière d'une célèbre famille milanaise. Agressée sauvagement, elle succombera après dix jours de coma. Qui a tué Oriana ?

Un homme et trois femmes livrent leur version de l'histoire : Adrien, le mari de la victime, pianiste de jazz séduisant et mystérieux ; l'insaisissable Adèle, sa jeune maîtresse ; Justine, la policière locale chargée de l'enquête et Oriana enfin, à travers le récit bouleversant des dernières semaines de sa vie. Personne ne ment. Mais personne n'est d'accord sur la vérité.



#### Jamais plus - Colleen Hoover

Depuis petite, Lily connaît la violence.

Elle n'a jamais été violentée, mais sa

mère : si. Depuis qu'elle sait son père

violent envers sa mère, elle critique cette

dernière : Pourquoi reste-t-elle avec

quelqu'un qui lui fait du mal ? Pourquoi

reste-t-elle alors que sa vie devient un

cauchemar ? Lily ne comprend pas sa

mère. Alors pourquoi quand son mari

la frappe, elle lui trouve des excuses ?

Pourquoi reste-t-elle avec lui ? Pourquoi

est-ce qu'elle le pardonne ? Pourquoi le

prix à payer est si dur pour elle ?

Pourquoi ne crache-t-on pas les belliqueux

au lieu de juger les victimes ?



#### À tout jamais - Colleen Hoover

Lily, depuis que sa fille Emerson est née, lui a promis que le cycle de la violence s'arrêterait avec elles. Que jamais plus, les femmes de leur famille n'endureraient des abus. Alors elle a pris la décision de quitter son mari et père de sa petite fille. Elle ne s'attendait pas à croiser Atlas, son amour d'adolescente par hasard, et elle ne sait pas quelle place il pourrait occuper dans sa vie. A-t-elle seulement envie de le revoir ? D'avoir à nouveau une vie sentimentale ?

De recommencer sa vie et de croire à l'amour éternel, elle qui a appris de la plus dure des façons qu'il était bien difficile à trouver. Atlas n'est plus du tout le même que l'adolescent en perte de vue qu'elle a connu. Il a un restaurant, a passé de longues années loin d'elle. Leur histoire peut-elle recommencer là où elle s'était arrêtée ?



## Jeux

### Code couleur

Code couleur est un jeu de casse-tête dans lequel le joueur doit tenter de reconstituer une figure à partir des 18 plaquettes transparentes à superposer. Le jeu contient 100 défis à relever.



### Concept

Concept, le jeu de devinettes avec des icônes universelles! Un jeu de communication par équipes non-verbale pour toute la famille!



Version enfants

## REPORTAGE Conseil écologique

Les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent avant la montée de sève, c'est à dire idéalement en hiver, pendant les mois de novembre et décembre.



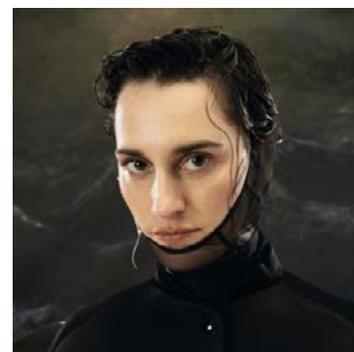
## Musique

### Yelle

Yelle est un groupe français de musique électro-pop fondé par la chanteuse éponyme Yelle (Julie Budet) et Grand Marnier (Jean-François Perrier).

Julie Budet est née le 17 janvier 1983 à Saint-Brieuc en Bretagne, d'un père auteur-compositeur-interprète breton, François Budet, et d'une mère éducatrice et féministe.

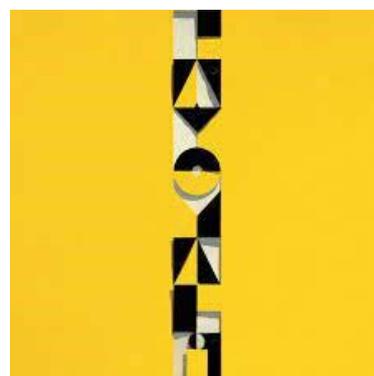
En 2000, elle fait la rencontre de Jean-François Perrier, alias Grand Marnier, qui deviendra son compagnon. Il lui fait partager son goût pour le rap et la musique électronique. Cinq ans plus tard, elle accepte de collaborer avec le DJ, qui cherche une voix féminine pour ses compositions.



### M

Matthieu Chedid, dit M, est un auteur-compositeur-interprète et multi-instrumentiste, né le 21 décembre 1971 à Boulogne-Billancourt. S'il joue principalement de la guitare sur scène, M est aussi multi-instrumentiste en studio, où il assure la quasi-totalité des différentes partitions.

Depuis 2018, il est l'artiste le plus récompensé aux Victoires de la musique : treize trophées, à égalité avec Alain Bashung.



### Totem

Totem est le deuxième album du Collectif Lamomali, créé à l'initiative de -M- avec notamment la diva malienne Fatoumata Diawara, sorti le 25 avril 2025.

# Infos utiles



## ■ Permanences du maire

M. Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

## ■ Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h

Jeudi Fermé

Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Samedi de 8h30 à 12h

Fermé le samedi en juillet et août

## ■ Contacts services communaux

**Mairie** 02 96 83 02 17  
mairie@bourseul.fr - www.bourseul.fr

**École** 02 96 83 02 03 ou 06 59 70 76 27  
ecole.0220747t@ac-rennes.fr

**Garderie** 02 96 83 09 76

**Cantine** 02 96 83 04 81

**Salle polyvalente** 02 96 83 06 41

## ■ Numéros utiles

Urgences médicales • SAMU .....15

Pompiers .....18

Police secours .....17

N° d'appel d'urgence en Europe .....112

N° d'appel d'urgence SMS

Fax pour muets et/ou malentendants ..... 114

Secours en mer ..... 196

Alerte enlèvement ..... 197

Allo Enfance Maltraîtée ..... 119

Violences conjugales ..... 39 19

Solitud'écoute ..... 08 00 47 47 88

Centre anti-poison Rennes ..... 02 99 59 22 22

SOS Médecins ..... 36 24

Allo Service Public ..... 39 39

Des réseaux d'information par téléphone  
sont également à votre disposition :

RésoGardes (0,35€/minute) ..... 32 37

SOS Gardes (0,45€/minute) ..... 39 15

## ■ Assistantes Sociales

Les Assistantes Sociales peuvent vous recevoir sur Plancoët ou Plélan le Petit. Afin de prendre rendez-vous, il vous faut contacter la Maison du Département à Dinan (MDD) au **02 96 80 00 80**.

## Gendarmerie

### Horaires et coordonnées

*Plancoët*

OUVERT 7 JOURS/7

de 8h à 12h et de 14h à 19h en semaine  
et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés  
64 rue de l'Abbaye - Tél. 02 96 84 13 99

*Beaussais-sur-Mer*

LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI

de 14h à 18h.

5, rue Joliet à Ploubalay - Tél. 02 96 27 20 17

Au-delà de 19h, téléphoner en composant le 17.

## ■ Permanences du Conciliateur de justice

Pour tout problème de droit privé, M. PINON, Conciliateur de justice, peut vous aider. Une fois par mois, il tient une permanence à la mairie de Plancoët. Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au **02 96 84 39 70**.

## ■ Centre des finances publiques

**Le service des Impôts de Dinan** est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h.

Au 22 rue Lord Kitchener à Dinan

Pour connaître les informations fiscales et effectuer l'essentiel des démarches, leur site : **impots.gouv.fr**, est à votre disposition.

Vous pouvez également joindre le Centre Impôts Service au :  
**0 810 467 687 ou 0810 IMPOTS**

du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

## ■ La CPAM de Plancoët

**Les conseillers de la CPAM tiennent une permanence sur rendez-vous dans les locaux de France Services le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.**

Vous pouvez planifier votre venue au 36 46 ou via votre compte sur **ameli.fr**

## ■ Espace France Services

Pour toutes vos démarches administratives, vos demandes de carte d'identité et passeport, une conseillère se tient à votre disposition dans les anciens locaux de la Trésorerie à Plancoët, quai du duc d'Aiguillon :

**Lundi, mardi et jeudi de 8h à 15h**

**Mercredi de 8h à 13h**

**Vendredi de 8h à 14h**

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous :  
**02 57 27 00 00**

